

FACTURATION ÉLECTRONIQUE
JE SUIS PRÊT !

Présence
vivement recommandée

FACTURATION ÉLECTRONIQUE : TRANSFORMER CETTE OBLIGATION EN OPPORTUNITÉ

La réforme de la **facturation électronique obligatoire** va transformer en profondeur vos processus de facturation. Toutes les entreprises qui émettent et qui reçoivent des factures sont concernées. Il n'y a donc **aucune place à l'improvisation**.
La CAPEB 71 et ses partenaires sont à vos côtés pour **anticiper** dès maintenant.



Mardi 20 Mai 2025
de 18h à 20h



CAPEB 71
5, rue George Eastman - CHALON-SUR-SAÔNE

Vite !
Je m'inscris



AU PROGRAMME

- ☒ **S'approprier les contours de la réforme et les obligations pour mon entreprise :**
Facturation électronique, de quoi parle-t-on ? Quels seront les impacts sur mon entreprise ? Réception et émission de factures, quelles sont mes nouvelles obligations ? Qu'en est-il pour mes clients, mes fournisseurs et mon logiciel de facturation ?
- ☒ **Anticiper sereinement pour me mettre en conformité :**
Pourquoi ne pas improviser ? Quelles sont les étapes à suivre pour éviter les erreurs ? Mon entreprise doit-elle passer par une plateforme agréée (Portail Public ou Plateforme Partenaire) ?
- ☒ **Tirer parti de la réforme pour optimiser ma gestion et accélérer ma digitalisation :**
Quelles sont les solutions simples, efficaces et concrètes pour mon entreprise ? Ce que je peux gagner en digitalisant mes processus (temps, sécurité, suivi, économies, ...) ?
Démonstration d'un outil performant et simple d'utilisation.



En partenariat avec :

VOTRE BUREAU

BULLETIN – RÉPONSE – Facturation électronique : transformer cette obligation en opportunité !
À retourner à la CAPEB 71 avant le 13/05/2025

> Pour vous inscrire, merci de nous retourner ce bulletin **par courrier**
ou par mail à capeb71@capeb71.fr

M et/ou Mme

☐ Participera à la soirée sur la **Facturation électronique** "
à **CHALON, le 20.05.2025**

Nombre de personnes :

☐ Ne participera pas

Coordonnées ou cachet de l'entreprise
(utile pour vous recontacter en cas de besoin)